

**BIBRACTE**

**CENTRE ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN  
DU MONT BEUVRAY**



**DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE  
RAPPORT TRIENNAL 1993-1995**

**VOLUME 1**

F - 58370 Clux-en-Glenne - Tél. : (33) 86.78.69.00 - Fax : (33) 86.78.65.70  
Société anonyme d'économie mixte nationale (SAEM) au capital social de 495.000 F  
RCS Nevers B 380 686 329

## SOMMAIRE

### *1ère partie Bilan des recherches depuis 1984*

- ① Organisation administrative
- ② Organisation de la recherche : Mode d'emploi (Annexe)
- ③ Méthode de fouille : Mode d'emploi (Annexe)  
Enregistrement et accès à la documentation : Base de données (Annexe)  
Typologie des céramiques (Annexe)  
Fouille et aménagement du site (Annexe)
- ④ Problématique du premier programme de 10 ans
- ⑤ Bilan sommaire des recherches 1984/1995

### *2ème partie Rapport triennal 1993-1995 (DFS)*

- ① Problématique
- ② Rapports DFS par équipe selon problématique

◆ Modalités du phénomène d'urbanisation

*Fouilles de la partie sud du lieu-dit La Terrasse 1989/1993/1995*

KATHERINE GRUEL

*Fouille des Grandes Portes et du Verger du Fou du loup*

OLIVIER BUCHSENSCHUTZ, I.B.M. RALSTON

*Quartier de la Pâture du Couvent*

PIERRE-PAUL BONENFANT

ALMUDENA DOMINGUEZ-ARRANZ, JEAN GRAN-AYMERICH

MIKLOS SZABO

DANIELE VITALI

*Quartier du Parc-aux-Chevaux*

DANIEL PAUNIER

ANNE DUFAY

*La Nécropole de la Croix du rebout*

DEAN QUINN

PHILIPPE BARRAL, JEAN-RENÉ LE NÉZET

◆ Fonctionnement socio-économique de l'oppidum

*Les études céramologiques*

PHILIPPE BARRAL, NATHALIE HUET, THIERRY LUGINBÜHL

*Les amphores*

ANTOINETTE HESNARD, FABIENNE OLMER

*Les Monnaies*

KATHERINE GRUEL

*Analyse de macro-restes végétaux*

JULIAN WIETHOLD

*Métallurgie du fer*

VINCENT SERNEELS

*Prospections sur le Mont Beuvray et dans le pays éduen*

ROLAND NIAUX

*Prospections géophysiques*

MITIA GUSTIN

◆ L'après Bibracte : le Couvent des Cordeliers

PATRICE BECK, JOSZEF LASZLOVSKY

*3ème partie Rapport d'activités 1995 des nouvelles équipes*

◆ La fortification externe

OTTO URBAN

◆ Quartier de la Pâture du Couvent

SABINE RIECKHOFF

JEAN-PAUL GUILLAUMET

*4ème partie Annexes*

Fonctionnement et Protocole d'enregistrement des données archéologiques

Manuel d'utilisation de la base de données informatique

Typologie des formes de céramique régionale de Bibracte

Etudes sur l'aménagement du site

Bibliographie avec exemplaires des ouvrages

# **MODALITES DU PHENOMENE D'URBANISATION**

## **L'URBANISME DANS L'OPPIDUM DE BIBRACTE**

**ALMUDENA DOMINGUEZ ARRANZ**  
Université de Saragosse (Espagne)

**JEAN GRAN-AYMERICH**  
UMR 126-6 CNRS

*Assistés de*

**J.J. DOMINGO FRAX & J.M. VALLEJO RASERO,**  
Chargés de mission, Université de Saragosse

*Collaborateur scientifique*

**ANNA PUJOL PUIGVEHI,**  
Docteur en Histoire, Université Autonome de Barcelone

*Participants aux fouilles*

**J.E. Arguedas Júlvez, C. Artal Manchado, F.J. Baselga Colás, F. Castrillo Castellón,  
P. Cobo Alcalá, R. Diestre Barón, J. Escribano Pardo, J. Ferreira González, D. García  
Nieto, L. Moya Gómez, C. E. Paniego Burillo, A. Pereta Aybar, M. Reta Azcona,  
M. Rubio Nalda, S. Ruiz Llera & E. Vallespín Domínguez (Université de Saragosse).**

## I. INTRODUCTION

L'équipe franco-espagnole du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, composée des directeurs : A. Domínguez Arranz, professeur titulaire de l'Université de Saragosse et J. Gran-Aymerich, chercheur au CNRS et chargé de mission au Musée du Louvre, des assistants J.J. Domingo et J. M<sup>a</sup> Vallejo, et de plusieurs étudiants de fin de cycle de l'Université de Saragosse, a développé, entre 1994 et 1995, une série de campagnes dans la continuité des fouilles hispano-françaises commencées en 1987 sur le Mont Beuvray (1987-90 : M. Almagro-Gorbea, professeur à l'Université Complutense de Madrid, et J. Gran-Aymerich ; 1991-93 : F. Hernández, professeur à l'Université Complutense de Madrid, et J. Gran-Aymerich).

Le soutien financier de cette action de recherche a été assuré, pour ce qui concerne l'infrastructure et l'hébergement de l'équipe, par le Centre archéologique européen du Mont Beuvray, tandis que les frais de déplacement jusqu'au Centre des membres de l'Université de Saragosse et du co-directeur français ont été assurés partiellement par des aides du Ministère de l'Education espagnol, de l'Université de Saragosse et du CNRS.

En accord avec les propositions du Conseil scientifique du Beuvray dans le cadre pluriannuel 1993-95, fixé sur la recherche de l'organisation interne de l'urbanisme de l'oppidum, le relevé des axes de circulation et la définition du plan des îlots des quartiers, l'équipe franco-espagnole a programmé la recherche dans la Pâturage du Couvent sur les secteurs intermédiaire et bas de la rue "des Caves", explorant les bâtiments qui la limitent au sud, dans l'îlot dit des Grandes Forges, identifié déjà par Joseph Déchelette en 1901, et au nord, dans l'îlot des Caves, qui a été l'objet des recherches des équipes hispano-française et belge depuis 1987.

Pour la campagne de 1994, les principaux objectifs ont consisté, d'une part, à déterminer le tracé de la rue "des Caves", et de sa prolongation vers l'est, à identifier les bâtiments qui la bordent vers le sud (îlot des Grandes Forges) et vers le nord (îlot des Caves) et, d'autre part, à définir la stratigraphie du sol de la rue et de son substrat.

La méthode de fouille appliquée à ces objectifs a été d'abord l'implantation d'un axe stratigraphique continu, de 45 m de longueur, formé de 9 zones de fouille, de 5 m par 1,75 m, disposées en échiquier, qui ont été élargies dans plusieurs cas (UFs 2851, 2852, 2853, 2854, 2855, 2856, 2857, 2858 et 2877). Cette disposition de l'axe de fouille a permis, avec une surface fouillée d'un peu plus de 8 m<sup>2</sup> par zone, et de près de 80 m<sup>2</sup> au total, d'obtenir 71 m de profil stratigraphique visible jusqu'à la fin de la fouille, en plus de la stratigraphie cumulative obtenue par superposition des plans et des cotes (fig. 1).

Les résultats essentiels obtenus en 1995 ont permis d'éclairer trois points principaux : déterminer la nature des espaces compris dans la bordure sud-est de l'îlot des Caves ; préciser les caractéristiques architecturales et fonctions du bâtiment qui constitueraient l'angle sud-est de l'îlot, et dont un premier tronçon de mur avait été mis au jour dans la campagne de 1994 (UF 2888), fonctions vraisemblablement artisanales et commerciales à en juger d'après les fouilles de la partie supérieure de la rue, et identifier les voies secondaires transversales à la rue des Caves, qui permettent l'accès à l'intérieur du grand îlot des Caves.

Le développement de la fouille s'est poursuivi par un dégagement en extension de 205 m<sup>2</sup>, sur une surface de terrain de 10 m de large parallèle aux sondages ouverts lors de la campagne de 1994, c'est à dire sur une zone ample qui suit les limites de la rue des Caves, vers le nord (fig. 1).

## II. PRINCIPAUX RESULTATS

### 1. La rue des Caves

*Voie de séparation entre l'îlot des Grandes Forges et l'îlot des Caves et voie de communication entre le secteur du Bassin et celui de l'Aqueduc.*

Les îlots des Grandes Forges et des Caves se situent dans le secteur où plus tard fut construit le couvent des Cordeliers (détruit en 1650) et plus précisément sur la terrasse de la Pâtüre qui s'élargit vers le nord-nord-est. Il s'agit d'un secteur central et protégé de l'oppidum du Mont Beuvray, entre les trois points élevés du Porrey, du Rocher de la Wivre et de la Terrasse, et qui bénéficie du principal point d'eau de la montagne, la source qui alimente la fontaine Grenouillat au pied de l'emplacement du couvent.

Le tracé de la rue des Caves s'aligne au nord avec le long mur des bâtiments en pierre de l'îlot des Grandes Forges, exploré par J. Déchelette au début de notre siècle. Cette rue suit une orientation est/sud-est à ouest/nord-ouest, et relie la partie la plus haute de la Pâtüre du couvent à la pente est de l'oppidum, qui descend vers les portes du Rebut. Joseph Déchelette avait dû interrompre ses fouilles en 1907, sans identifier la rue, et ce fut en 1987, lors de l'élargissement de la fouille du Bassin monumental sur le sol empierré de la grande rue, que l'accès à la rue des Caves fut reconnu (Almagro Gorbea et Gran-Aymerich : 1991, p. 52-55, fig. 5, point HJ-HK 560-561).

Les recherches effectuées dans ce secteur ont permis de reconnaître le tracé de la rue des Caves qui, avec une largeur moyenne de 5 m, suit le plan défini par le mur nord de l'îlot des Grandes Forges, c'est à dire d'abord, dans son tronçon haut (de 55 m de longueur), une direction est-ouest, tandis qu'il s'infléchit ensuite vers le sud, pour suivre dans son parcours bas (de 25 m de longueur maximum), une orientation nettement sud-sud-est.

Pour le revêtement de la rue, on a identifiés trois superpositions principales de lits de préparation, surtout dans le secteur de l'UF 2858. Le revêtement supérieur a permis d'évaluer la pente de la rue dans sa dernière phase d'utilisation, car le *crustum* ou empièrrement du sol de passage, a été conservé en plusieurs endroits. A l'intersection de la voie principale et de la rue des Caves, près de la pointe sud du Bassin monumental, le dernier sol d'empièrrement se trouve à 752,37 m d'altitude ; dans le tronçon intermédiaire de la rue il est identifié à 749,49 m, et dans le tronçon bas de la rue à 748,78 m. Ces mesures indiquent que la pente moyenne de la dernière nivellation de la rue des Caves était d'environ 4,78 % sur la totalité de son parcours ; mais on observe une pente plus forte pour le tronçon haut de la rue (5,23 %), tandis que le parcours inférieur est moins abrupt (3,55 %).

Par ailleurs, la composition des différentes couches du sol de la rue "des Caves" n'est pas facile à définir sur tout son parcours car, bien que l'on conserve plusieurs de ces couches de préparation de sol, la couche d'empièrrement supérieure, le sol proprement de passage des personnes et des véhicules, a largement disparu. Dans les endroits où ce sol de passage, ou *crustum*, a été conservé (UFs 2859, 2865, 2867, 2902, 2871, 2874, 2887) on peut établir qu'il s'agit d'un empièrrement irrégulier de petits cailloux, aux surfaces arrondies alternant irrégulièrement avec des blocs plus grands ; ces derniers sont interprétés comme des repères de nivellation placés en premier lors du revêtement des sols. Cette technique a déjà été

observée sur d'autres emplacements de l'oppidum (Almagro Gorbea et Gran-Aymerich : 1991, pp. 62-70).

Le sondage stratigraphique de l'extrémité inférieure de la rue "des Caves", vers l'angle sud-est de l'îlot, proche de la borne HR 557 du carroyage (sondage UF 2858), a permis de préciser les états de construction des sols de préparation du revêtement de la rue, ceux des couches qui se superposent sur leur niveau d'abandon, et de reconnaître le substrat de base sur lequel s'appuient les différents lits de préparation de la rue. Ce substrat est formé d'une puissante couche de pierres et d'éclats irréguliers de microgranits roses, mélangés à des diorites, dans un liant jaunâtre à la très fine granulométrie, argileux et plastique. Bien que presque stérile, ce conglomérat a fourni des éclats d'amphore de petites dimensions, que l'on doit interpréter : soit comme des intrusions par percolation de la couche immédiatement supérieure, ou bien comme des éléments archéologiques mélangés lors d'une nivellation anthropique de ce substrat ; l'interprétation définitive devra faire appel à un examen approfondi en collaboration avec l'équipe géologique chargée des études pédologique et minéralogique du site. Directement sur cette couche de microgranits roses et de liant argilo-sableuse jaunâtre, qui correspond à une altération superficielle du substrat rocheux, se superposent les différents couches qui constituent le sol de la rue "des Caves".

Le schéma stratigraphique en ce point se présente de la façon suivante : UF 2858, couche d'humus ; UF 2872, argile brun-jaune de torchis décomposé de murs ; UF 2875, forte concentration de *tegulae* ; UF 2876, strate noirâtre de destruction avec des pierres, des tuiles et des amphores ; UF 2874, strate jaunâtre de la préparation supérieure de la rue ; UF 2885, strate jaunâtre de la préparation moyenne ; UF 2886, strate jaunâtre de la préparation inférieure UF 2894, partie haute du substrat semi-stérile de microgranits roses avec intrusions ; UF 2895, substrat stérile de microgranits et diorites.

En définitive, on a identifié trois états de construction principaux pour le revêtement du sol du parcours inférieur de la rue "des Caves" : l'état 1, le plus bas, d'une épaisseur moyenne de 0,30 m ; l'état 2, de près de 0,32 m d'épaisseur ; et l'état 3, ou supérieur et dernier, d'une épaisseur moyenne de 0,50 m. Chacune de ces strates présente des caractéristiques analogues, c'est-à-dire un remplissage formé de couches successives avec, d'une part, d'abondants fragments d'amphore, et de plus rares fragments de céramique commune ou de *tegulae* et, d'autre part, des couches faites d'un mélange de cailloutis et de sables jaunâtres, qui pourraient provenir du lavage et de la décantation de la couche du substrat, dont on aurait séparé les éléments argileux plastiques. Le *crustum* ou niveau supérieur de chacun de ces états successifs est formé, comme nous l'avons signalé, d'un empierrement plus compact. Toutes les couches des sols ont été soigneusement damées dans une consistance humide, suivant la technique du macadam à l'eau bien connue sur cet oppidum (Almagro Gorbea et Gran-Aymerich : 1991, p. 68). Sur le dernier sol d'empierrement ont été identifiées, en plusieurs endroits, des recharges de remplissage de "nids de poule", puis des couches de destruction formées de strates noirâtres, riches en éléments organiques, de nombreux fragments de *tegulae*, et des restes de liant jaunâtre venant de la destruction de murs. L'étude de ces couches de remplissage et des niveaux supérieurs couvrant le sol de la rue "des Caves" nécessite une analyse plus étendue et détaillée.

L'élargissement de la zone de fouille ouverte en bas de la rue "des Caves" vers l'îlot des Grandes Forges, dans le but de trouver la limite sud de la rue, a confirmé la présence de murs en pierre pour la façade de l'îlot des Grandes Forges, mais aussi l'existence de murs intérieurs

ou cloisons faits avec des matériaux plus légers tels que le torchis à base de liant jaunâtre : le sous-bassement du mur de façade, de 0,39 m de largeur, est construit en blocs de riolite irréguliers, alternant avec des blocs de granit taillés (de 0,45 m x 0,27 m x 0,20 m de moyenne) disposés en boutisse et qui révèlent une ouverture ou seuil ; l'ensemble est pris dans un liant jaunâtre analogue à celui utilisé pour les cloisons internes (UF 2873). D'autres blocs architecturaux aux caractéristiques identiques ont été retrouvés déplacés parmi les décombres des tranchées de fouille ouvertes lors des travaux de J. Déchelette. A l'intérieur de l'îlot des Grandes Forges, et perpendiculaire au mur de façade en pierre, a été identifié un mur de plus petites dimensions, en torchis, de 0,42 m de largeur, qui sert de cloison entre deux habitations, dont l'une s'ouvrirait à l'extérieur par l'ouverture notée sur le plan de Déchelette (UF 2882).

D'autre part, si les fragments de *tegulae* sont nombreux, beaucoup plus rares sont les fragments d'*imbrices*, qui ont été trouvés dans la couche immédiatement en contact avec le niveau supérieur du sol de la rue "des Caves", laissent penser qu'elles constituaient la couverture des maisons de l'îlot des Grandes Forges. Ces toitures à tuiles comportaient aussi des colonnes, dont on a trouvé plusieurs quartiers ou éléments "en portion de camembert" taillés en pierre de granit (de 0,25 m de rayon et 0,09 m d'épaisseur).

La dernière zone de fouille ouverte à l'extrémité sud-est de la rue "des Caves" (UF 2877), semble correspondre aux limites de l'îlot des Grandes Forges. La fouille a permis d'identifier la limite nord de la rue, du côté de l'îlot des Caves, matérialisée par un bâtiment dont on a reconnu un mur de petit appareil irrégulier, plus bas que le sol de la rue et qui, dans l'état actuel de la fouille, correspond probablement à un mur de cave en pierre, semblable à celles découvertes par l'équipe belge dans l'îlot des Caves, sur le tronçon supérieur de cette même rue (UF 2888).

Sur le parcours intermédiaire de la rue "des Caves" a été clairement identifiée la limite nord de la rue, du côté de l'îlot des Caves : d'une part, par la présence de traces d'occupation à l'intérieur de structures d'habitation (UFs 2860, 2861, 2862, 2892, 2863, 2864, 2866, 2878, 2879, 2893) : concentration de scories, de charbons et de fragments de fer, en liaison avec des blocs de pierre disposés comme points d'appui pour activités artisanales ; d'autre part, par la présence de constructions légères, dont témoigne un alignement de petites fosses avec quelques pierres de calage interprétées comme des trous de poteaux (UFs 2890, 2898, 2904), de 0,38, 0,45 et 0,49 m respectivement, disposés parallèlement à l'axe de la rue et dont l'interprétation définitive, mur ou appui d'auvent, nécessite un élargissement de la fouille vers le nord, c'est à dire vers l'intérieur de l'îlot des Caves.

## **2. Les espaces inférieurs de l'îlot des Caves en bordure de la rue**

Comme pour la partie supérieure, proche du Bassin, le tronçon inférieur de l'îlot des Caves a révélé l'existence de larges surfaces d'habitation ou destinées à des activités artisanales, avec une forte présence de charbons, de terres brûlées, de scories de fer, des zones d'épandage de cendres et de mobilier céramique. L'absence de soubassements de murs de pierre conduit à penser qu'il s'agit de surfaces non couvertes, ou couvertes de toitures légères.

D'autre part, dans l'état actuel des travaux on n'a pas repéré de rues secondaires, transversales à la rue "des Caves", menant à l'intérieur de l'îlot, de telle façon que l'accès aux maisons du grand îlot des Caves aurait été assuré par des espaces ou cours sans toiture.

Dans le secteur de terrain principal de la fouille 1994-95 (UF 3116-18 et 3109), de 16 m de large, ont été identifiés les espaces principaux suivants :

- Sol aménagé sans toiture UF 3116. Ce sol est situé à l'extrémité nord-ouest de la fouille. Il s'agit d'un niveau de pierrailles abondantes, semblable à celui mis au jour à quinze mètres de distance vers l'ouest par l'équipe de l'Université de Bruxelles pendant la campagne de 1994. Il pourrait s'agir de l'altération d'une préparation de sol dans la cour non couverte d'un bâtiment, qui pourrait se situer vers l'est (UF 3117) ou vers l'ouest (proche des fouilles belges).
- Sol aménagé couvert d'une construction UF 3117. Il s'agit d'un sol argileux, de couleur ocre foncé, avec inclusions pierreuses peu nombreuses. On dénombre plusieurs petites fosses avec charbons et zones d'épandage de cendres (UF 3126 et 3127). Ce sol aurait été couvert par une toiture légère et correspondrait à l'intérieur d'un bâtiment (maison, atelier, boutique). D'ailleurs, une concentration importante de blocs de pierres pseudo-alignées, suivant un axe est-ouest, presque perpendiculaire à la rue "des Caves" (UF 3123), sépare ce sol d'intérieur du précédent décrit comme d'extérieur (UF 3116).
- Sol aménagé sans toiture UF 3118. Cette surface est caractérisée par un sol jaunâtre de cailloutis compactés. Son apparence et sa consistance sont très semblables à celles des rues, cependant, l'ouverture dans ce sol d'un petit carré de sondage (UF 3102) a révélé une puissance nettement inférieure à celle des revêtements des rues. Ce sol d'extérieur appartiendrait vraisemblablement à une aire ouverte et sans toiture, rattachée à des activités d'habitat ou artisanales ; il aurait une puissance moyenne d'environ 7 cm, et s'appuie sur un remblai archéologique (UF 3108 et 3112), lui-même couvrant un sol d'habitation (UF 3113, argileux et caillouteux), et une dernière couche archéologique (UF 3114) avec matériaux mobiliers homogènes de la première moitié du I<sup>e</sup> siècle avant J-C., au-dessus du sol géologique naturel. Dans l'angle nord-ouest de cet espace UF 3118, proche du sol UF 3117, a été identifiée une structure quadrangulaire, UF 3103, avec pierres alignées sur quatre côtés et un empierrement intérieur très serré. Il pourrait s'agir d'une plate-forme supportant des structures légères disparues. Un radier de tessons d'amphores se trouve près de l'angle nord-est de cette plate-forme (Fig. 3). Dans l'angle sud-est, vers la surface délimitée par les murs 3101, l'ouverture de la berme qui sépare ces fouilles des sondages ouverts en 1994 sur la rue "aux Caves" (UF 2857) a révélé la présence d'un seuil en pierres et torchis (UF 3121 et 3122).
- Bâtiment en murs de pierres UF 3109. Cette structure est formée par le remplissage compact et irrégulier de pierres de dimensions moyennes, terre et matériaux céramiques à l'intérieur d'un bâtiment délimité sur au moins trois côtés par des murs soigneusement élevés en talus ; il semble s'agir d'une maison avec cave, laquelle pourrait avoir un accès direct au sol sur le troisième côté, si l'on considère la forte dénivellation du terrain à cet endroit. Trois assises bien alignées ont été mises en évidence par les premiers travaux. La largeur et la technique de ces murs sont les mêmes que celles du tronçon identifié en 1994 (UF 2889), moellons de taille moyenne régularisés sur le plan d'assise et la face visible). Les assises de ce mur présentent une hauteur variant entre 0,23 et 0,16 m ; tandis que les mesures des moellons varient entre 0,14, et 0,35 m à 0,06 et 0,16 m de hauteur et largeur respectivement. Il reste à mettre en évidence le quatrième coté du bâtiment et à terminer la prospection du remplissage intérieur (fig. 21)

Un sol ocre noirâtre sur une petite surface (UF 3119), délimité par des restes de torchis (UF 3120) semble constituer, sur l'angle ouest du mur de la construction UF 3101, un espace d'intérieur proche du seuil UF 3121-3122 : il pourrait s'agir d'une petite pièce ou apprentis d'activité artisanale, en connexion avec le bâtiment (UF 3101), avec le sol d'une probable cour (UF 3118) et avec la rue des Caves (UF 2857).

### 3. Le mobilier archéologique

La fouille de la rue et du secteur inférieur de l'îlot des Caves a fourni un mobilier archéologique qui, dans son ensemble, révèle une occupation de la deuxième moitié du Ier siècle avant J-C (horizons Bibracte 4 et 5). Il faut remarquer, d'une part, la présence sporadique de matériaux plus récents, d'époque tibérienne, du premier tiers de notre ère (horizon Bibracte 6) ; d'autre part, le sondage carré UF 3102, sous les sols d'habitation, a fourni des matériaux plus anciens, de la fin du IIe siècle au milieu du Ier siècle avant J-C (horizons Bibracte 2 et 3, fig. 3).

Les trouvailles métalliques abondent ; ce sont essentiellement des objets en fer (clous, tiges, clefs, fibules) et des petits morceaux de bronze appartenant à des objets non reconnaissables, parfois décorés avec fins motifs géométriques incisés. Une mention particulière est à faire de plusieurs monnaies gauloises, à base de cuivre, dont certaines du type potin à la grosse tête et peut-être des jetons en fer fourrés, et d'une belle entaille sur agate rouge (0,65 x 0,55 cm), avec représentation d'une figure masculine drapée, debout et appuyée sur une colonne (fig. 20).

Le mobilier céramique en général est très fragmenté, et composé surtout de tessons d'amphores. Nombreux sont aussi les tessons de céramique à pâte sombre, à gros dégraissant et surface grossière ou mi-fine, les céramiques monochromes grises, les communes claires et les réductrices ou céramiques de cuisine.

La céramique grossière à pâte sombre, gris foncé ou brun foncé, à parois d'épaisseur irrégulière, non tournée mais avec indices de tournette aux bords, parfois à revêtement micacé doré à l'extérieur, correspond en général à des écuelles, marmites, jattes, pots et jarres, avec bords arrondis, repliés vers l'extérieur ou l'intérieur, la partie supérieure de la lèvre parfois plate et large, comporte des rainures pour recevoir un couvercle. D'autres vases, tournés aux surfaces grossières avec ou sans lissage, présentent des décorations de bâtonnets ou doigts imprimés sur la panse.

Plusieurs tessons sont significatifs par leur pâte gris clair homogène, bien lissée ou lissée fumigée, parfois décorée. À signaler le fond annulaire d'une bouteille ou gobelet sans décoration (3100/3), et certains tessons de panses avec décoration incisée de lignes ondées au peigne en registre horizontal, séparés par une ou plusieurs baguettes (3100/91, 160, 184). Sont abondants les fragments de pots ou jarres à pâte sombre mi-fine, à surface lissée fumigée, sans décoration, ou décorée avec impressions de petits traits à l'extérieur (3100/188) ; à chevrons incisés entre cannelures à l'intérieur d'un fond annulaire (3112/101) ; un fragment de panse présente à l'intérieur deux bandes avec lignes ondées en zig-zag, flanquées de cannelures, et à l'extérieur un registre de lignes obliques incisées au peigne entre cannelures horizontales (3100/176).

Les fragments identifiables du matériel amphorique, bords, goulots, épaules, pivots, appartiennent en majorité aux variantes italiques Dressel 1A et 1B. Un fragment de Dressel 2-4 (UF 3100), à bord court arrondi, et dans les couches plus basses (UF 3114), des fragments d'amphore Dressel 1A, lèvre courte à section triangulaire donnent, associés à d'autres mobiliers, une chronologie de la première moitié du Ier siècle avant J-C pour cette couche plus ancienne. Remarquons les estampilles sur amphore PAI et NIC (fig. 16 à 19).

La céramique à pâte claire épurée et bonne cuisson, peinte ou engobée, est assez rare. Parmi les tessons peints, dont la décoration a généralement disparu, nous avons un fragment de panse avec bandeaux verticaux peints en marron foncé (3100/153). Parmi les types engobés, quelques-uns conservent un revêtement marron foncé ou marron rougeâtre sur les surfaces intérieure et extérieure ; on peut souligner un fragment d'un pot au col bien marqué, la panse décorée à bandeau horizontal de chevrons incisés (3114/142) ; un fragment d'un bol ou coupe, imitation forme Lambloglia 1, avec cannelures horizontales parallèles sous la lèvre et dans la zone moyenne de la panse (3100/171) ; et un fond annulaire, d'une forme campanienne ou pré-sigillée, à pâte claire brune et vernis marron intérieur et extérieur (3108/200). Enfin, parmi les fragments des assiettes/plats à pâte grise claire à engobe interne rouge pompéien, se détache un bord rouge foncé d'imitation du type "Rhône" (3100/2) (fig. 10 à 12).

En plus, on dénombre plusieurs bols ou jarres de céramique fine à pâte rose ou gris-clair ou encore mi-fine, à surface micacée dorée, parfois à revêtement noirâtre d'origine végétale au bord, et un gobelet avec la surface extérieure rouge luisant (3108/39).

Les matériaux chronologiquement les plus significatifs des horizons Bibracte 2 et 3 (fin du IIe siècle et première moitié du Ier siècle avant J-C) se trouvent dans le petit sondage carré UF 3102 : ce sont des fragments de céramique campanienne A et B, ainsi qu'un bord de gobelet en céramique à pâte claire et surfaces lustrées (Bibracte : étude préliminaire du mobilier de la stratigraphie PC, n. 9) (fig. 4) ; sur d'autres secteurs de la fouille ont été recueillies des céramiques peintes également attribuables à cette période de La Tène D1. A l'horizon Bibracte 4 et 5 (deuxième moitié du Ier siècle avant J-C et début du Ier siècle de notre ère) appartient la majorité des trouvailles faites dans ce secteur : les sigillées italiques sont relativement abondantes, surtout panses et fonds de patères et coupes, dont se distinguent par leur intérêt deux estampilles : P.AT. et A.TEI (fig. 6 à 9). Parmi les parois fines (2 à 2,5 mm), il faut remarquer deux fragments de panses, avec cannelures horizontales remplies de peinture blanchâtre (3100/177), ou baguettes verticales avec très petits chevrons incisés à la pointe (3100/169). Les cruches augustéennes à pâte jaune-blanchâtre sont bien représentées, à fond annulaire, et le profil de la lèvre en ruban tombant mouluré, avec ou non couverture blanche (fig. 13). En revanche, la céramique à vernis noir campanienne, B ou B-oïde, est très peu représentée, les tessons sont vraisemblablement très fragmentés et le vernis très abîmé ; ce sont en général des panses ou fonds annulaires de patères. Les imitations régionales, comme un bord d'une patère aux parois lissées gris foncé (3100/170) sont très répandues. Pour l'horizon Bibracte 6 (époque tibérienne), il faut signaler un bord d'amphore Dressel 2-4.

### III. CONCLUSIONS PRELIMINAIRES

L'élargissement des fouilles vers la partie moyenne et inférieure de la rue "des Caves" a contribué à éclaircir l'urbanisme de ce quartier intermédiaire entre la zone du Couvent et la zone

des ateliers de la Come-Chaudron fouillée au siècle dernier, quartier que J. Déchelette avait commencé à explorer avant l'arrêt définitif de ses travaux.

Les maisons de l'îlot des Caves, par leur architecture traditionnelle légère, avec élévations en bois et terre mêlée à d'autres matériaux tel que sable ou gravier, et couverture vraisemblablement en chaume, s'opposent à l'architecture lourde en pierre avec colonnes et couverture de *tegulae*, qui se trouve du côté opposé de la rue, dans l'îlot des Grandes Forges.

Du point de vue chronologique, les matériaux les plus récents, appartenant à la dernière période d'occupation de ce quartier, se situent dans les dernières décennies du Ier siècle avant J-C et au début de notre ère. Les plus représentatifs de ces matériaux sont les sigillées italiques, les cruches augustéennes, les fragments d'amphores Dressel 1A-1B et 2-4. Les trois états principaux du sol de la rue "des Caves" se situent dans un cadre chronologique plutôt restreint dans cette seconde moitié du Ier siècle avant J-C. D'autre part, les matériaux les plus anciens, UF 3108 au fond du sondage carré UF 3102, témoignent d'une occupation antérieure de ce secteur, au moins dès la fin du IIe s. et la première moitié du Ier siècle avant J-C.

La poursuite de ces travaux permettra de compléter les résultats des fouilles anciennes de J-G. Bulliot, de J. Déchelette, et les travaux plus récents des équipes de Madrid et de Bruxelles. La cohérence de ce quartier intermédiaire du Beuvray sera ainsi assurée, de même que nous aurons une première approche globale pour un îlot d'habitation du site.

#### IV. BIBLIOGRAPHIE

M. Almagro-Gorbea et J. Gran-Aymerich, "Fouilles de l'équipe franco-espagnole au Mont Beuvray ; première campagne (1987). Rapport biennal 1986-1987" : Revue Archéologique du Centre et du Centre-Est 1989, p. 72-76.

M. Almagro-Gorbea et J. Gran-Aymerich, "Pâturage du Couvent 1989" : Rapport scientifique 1989.

M. Almagro-Gorbea et J. Gran-Aymerich, *El Estanque monumental de Bibracte (Mont Beuvray, Borgoña)*, Madrid, 1991.

F. Hernández et J. Gran-Aymerich, "Bibracte 1993. Pâturage du Couvent, îlot dit "aux Grandes Caves". Compte rendu de l'équipe franco-espagnole" : Centre archéologique européen du Mont Beuvray. Rapport Scientifique 1993. Rapport d'activité 1993-Projets 1994, pp. 25-34.

P.P. Bonenfant, "Université de Bruxelles. Campagne de 1993" : Centre européen d'archéologie du Mont Beuvray. Activités 1993, prévisions 1994, pp. 35-45.

Ch. Goudineau et Ch. Peyre, *Bibracte et les Eduens*. Paris, 1993.

A. Domínguez et J. Gran-Aymerich, "Campagne de 1994 de l'Université de Saragosse et CNRS-UMR 126", Centre archéologique européen du Mont Beuvray. Rapport scientifique intermédiaire. Activités 1994, prévisions 1995, pp. 67-77.

## FIGURES

### *Fig. 1*

Situation générale de l'îlot des Caves, de la voie des Caves et des fouilles 1994-95 à l'ouest du Bassin monumental.

### *Fig. 2*

Fouilles, 1994/95, Université de Saragosse et CNRS, UMR 126 de Paris.

### *Fig. 3*

Coupe stratigraphiques des UFs 3102 à 3115 : les UFs 3118-3102 s'identifient avec des sols d'habitation des horizons Bibracte 4-5 ; les UFs 3108-3114 s'identifient avec les horizons Bibracte 2-3.

### *Fig. 4*

Gobelet PC LUSTR (3108- 39). Horizon Bibracte 2-3.

### *Fig. 5*

Fibule en fer (3108- 120). Horizon Bibracte 2-3.

### *Figs. 6-9*

Sigillées italiques (3100- 149, 3100- 83/84, 2891- 54 y 2870- 1). Horizon Bibracte 4-5.

### *Figs. 10-15*

Céramiques rouges pompéiennes (10-12 : UF 3100), cruche augustéenne (13 : UF 2893), céramiques communes (14-15 : UF 3100). Horizon Bibracte 4-5.

### *Figs. 16-19*

Amphores (16 : UF 3100 ; 17 : UF 2869 ; 18 : UF 3100). Horizon Bibracte 4-5. Amphore (19 : UF 3100). Horizon Bibracte 6.

### *Fig. 20*

Entaille sur pierre dure (UF 2878). Horizon Bibracte 4-5.

### *Fig. 21*

Début de la fouille de la cave du bâtiment à l'angle sud-est de l'îlot des Caves. Horizon Bibracte 4-6.

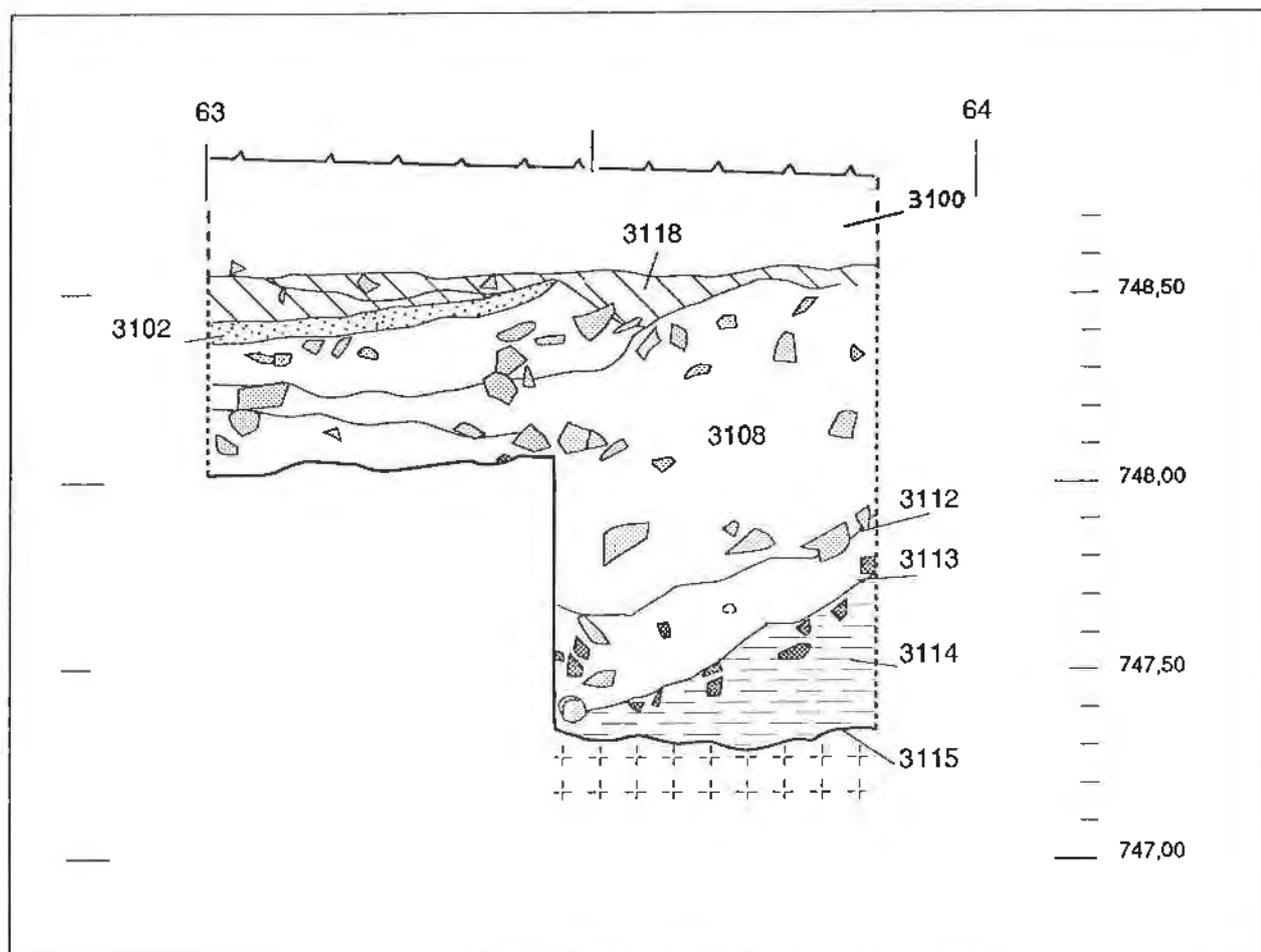
FIGURE 1



FIGURE 2



FIGURE 3



Ech: 1/20

FIGURE 4  
(Echelle 1/1)

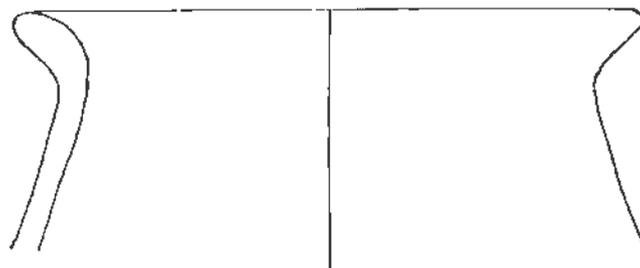


FIGURE 5  
(Echelle 1/1)

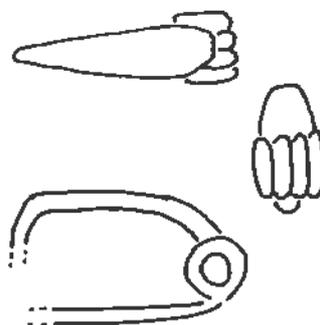


FIGURE 6

(Echelle 1/1)

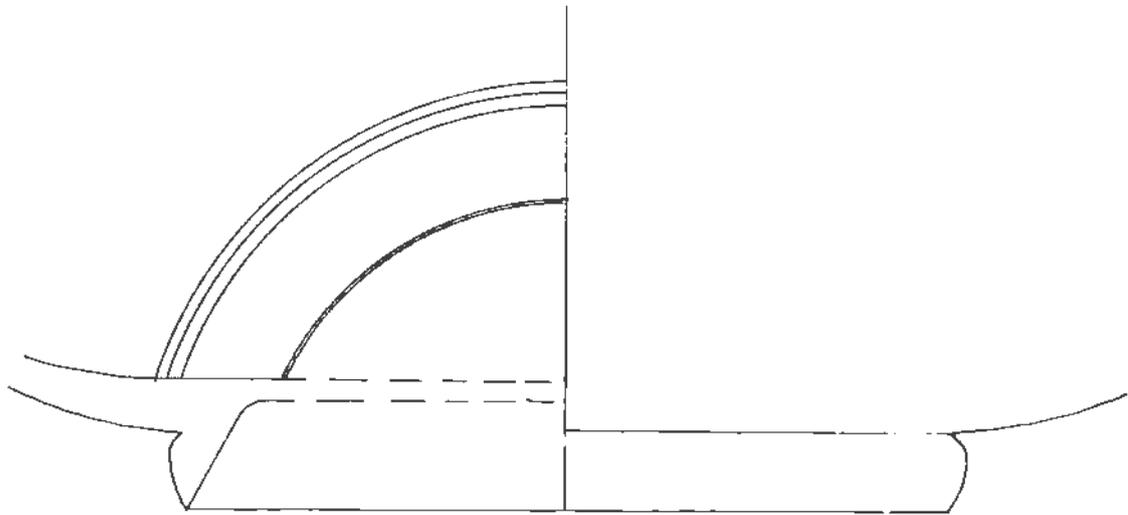


FIGURE 7

(Echelle 1/1)

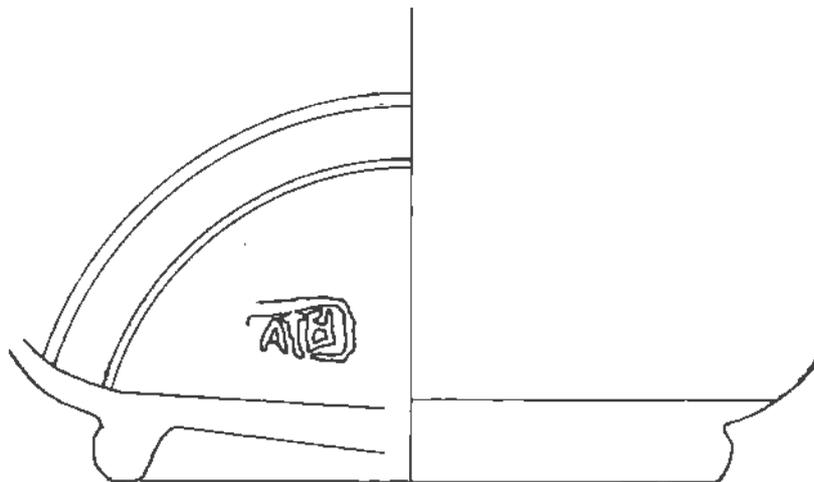


FIGURE 8

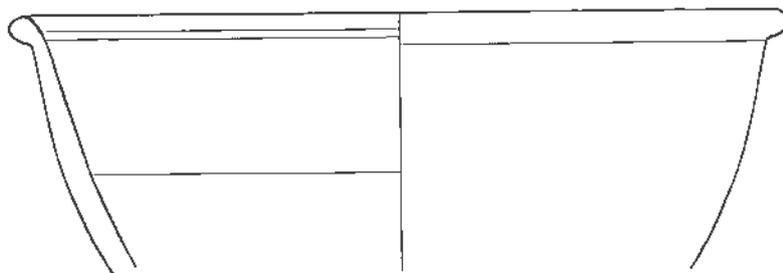


FIGURE 9

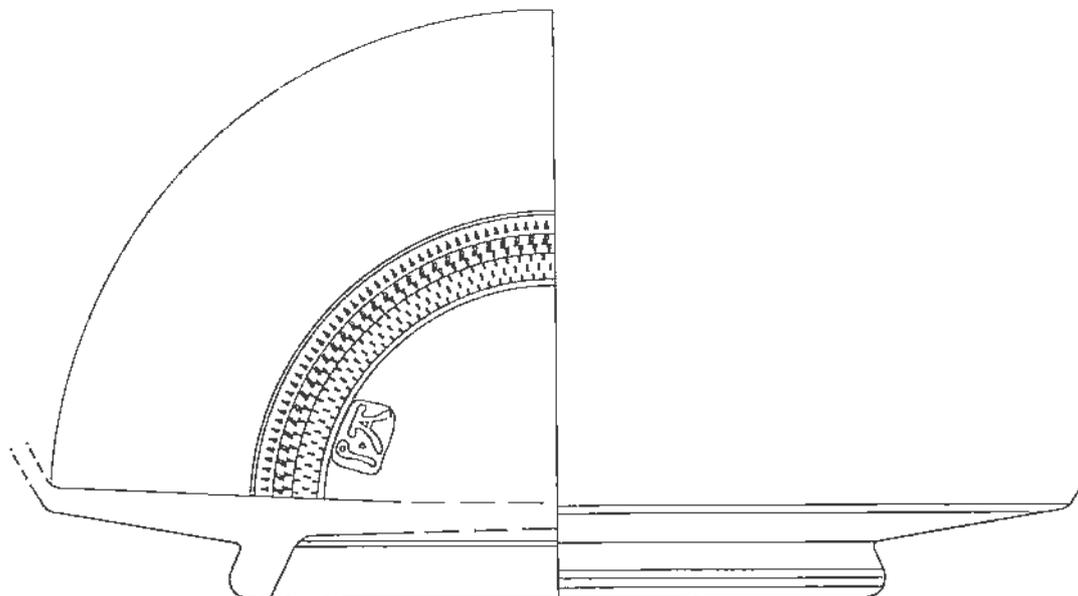


FIGURE 10



FIGURE 11



FIGURE 12

*(Echelle 1/2)*

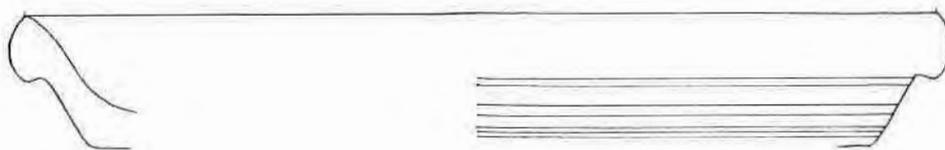


FIGURE 13  
(Echelle 1/1)

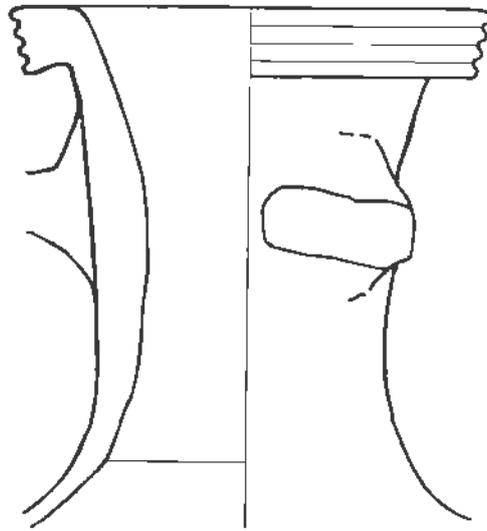


FIGURE 14  
(Echelle 1/2)

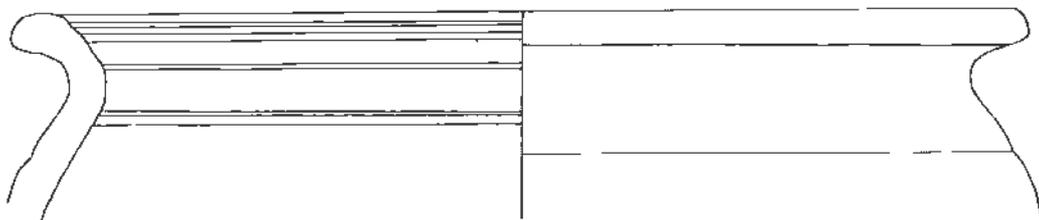


FIGURE 15  
(Echelle 1/1)

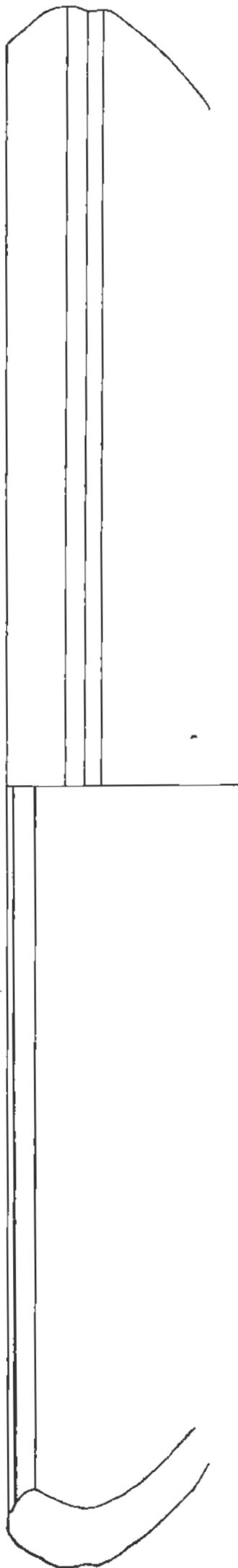


FIGURE 16  
(Echelle 2/1)

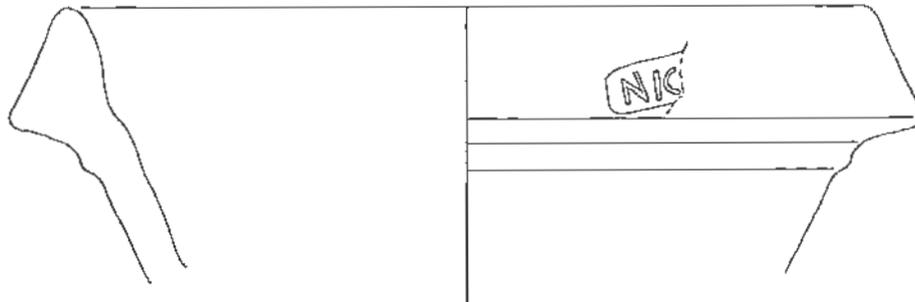


FIGURE 17  
(Echelle 2/1)

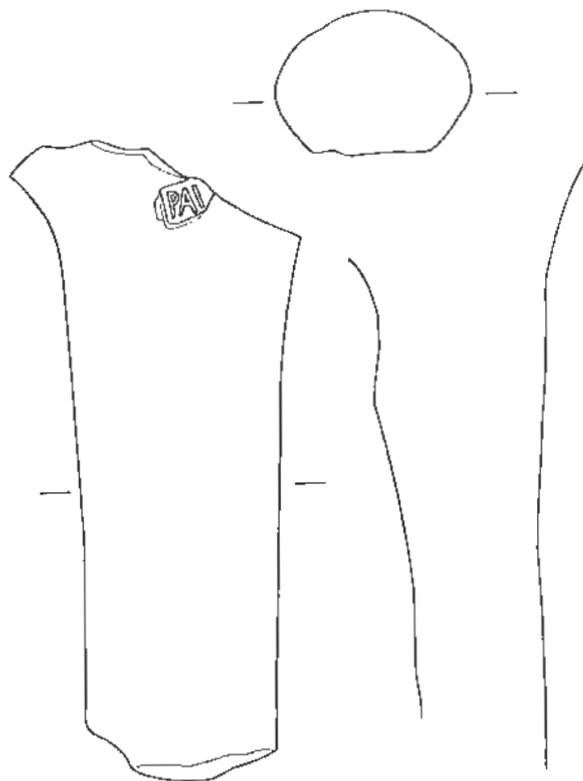


FIGURE 18

(Echelle 2/1)

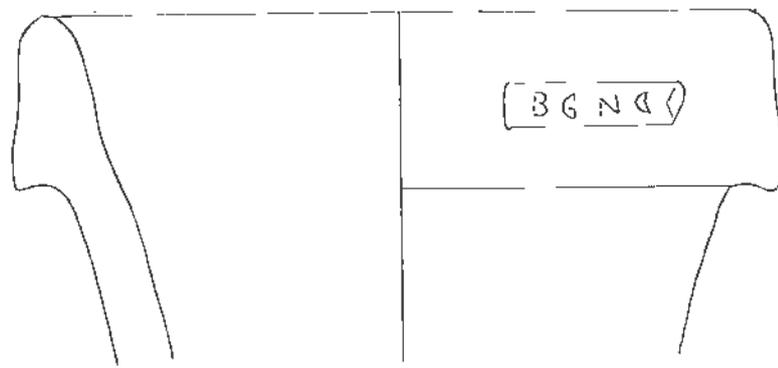


FIGURE 19

(Echelle 2/1)

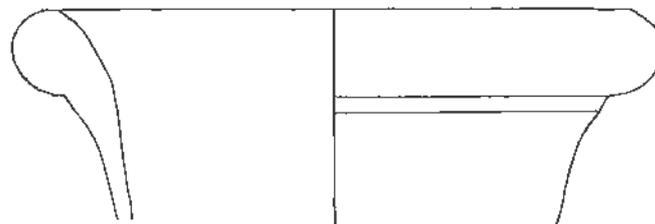


FIGURE 20



Intaille agate, grossie 10 fois, pédagogue (?)  
(style calligraphique, I<sup>o</sup> s. av. J-C., d'après H. Guiraud)

FIGURE 21



N° UF (année/secteur/UF)	identité	équivalent à	phase	description normalisée	complément de commentaire	contem- porain de	sur	sous	avancement de la fouille
995/0009/3100			hors contexte	formation géologique superficielle	Couleur marron foncé		3116;3117;3118; ;3119;3101		fouillé en totalité
995/0009/3101		3116	occupation	mur en pierre sèche	couleur gris claire, mur de bâtiment	3109		3100	fouillé en totalité
995/0009/3116			occupation	sol (surface de circulation)	Couleur gris claire.	Contempor. de 3101, 3117, 3118, 3119.		3100	en cours de fouille
995/0009/3117		3116	occupation	sol (surface de circulation)	Couleur marron foncé. Avec fosses noires, trous de poteau et mobilier archéologique.	3124; 3125; 3126 ;3127		3100	en cours de fouille
995/0009/3118		3116	occupation	surface de cour	Couleur jaunâtre, terre-caillouteux	3103; 3104; 3102		3100	en cours de fouille
995/0009/3119		3116	occupation	surface de pièce	Couleur noiâtre, arguile-charbon			3100	en cours de fouille
995/0009/3120		3116	construction	mur maçonné	Couleur jaunâtre; mur de chambre.			3100	en cours de fouille
995/0009/3102			construction	sol (surface de circulation)			3108	3100	en cours de fouille
995/0009/3103			construction	alignement de blocs	Plataforma rectangular de piedras irregulares. Color gris claro.		3118, parte 3104	3100	en cours de fouille
995/0009/3104			construction	radier d'une structure	Encachado de ceramicas (color rojizo).	Junto y parcialmente bajo 3103	3111	3100	en cours de fouille
995/0009/3105			construction	sol (niveau de débris)	Nivel de preparación del pavimento (casa o espacio cubierto?). Suelo de interior.	Contacto con 3106		3117	en cours de fouille
995/0009/3106			destruction	remplissage	Relleno de una fosa? en espacio abierto.	Similar a 2660, 2862, 2868, 2878, 2879, 2893:			en cours de fouille
995/0009/3107			construction	sol (surface de circulation)	Estrato de calle o espacio abierto, de color amarillento.	Contacto con 3106		3100	en cours de fouille
995/0009/3108			destruction	remplissage	Unidad estratigráfica de color marron oscuro-pardo apreciable en el sondeo cuadrangular. Materiales más característicos: fragmentos de Campaniense A y B, de anfora greco-italica, y borde de una urna de pasta clara I,1.		3112	3102	en cours de fouille
995/0009/3109			destruction	remplissage	Nivel de relleno interior de edificio (bodega?). Limitado por muro UF 3101.	Junto a 3101		3100	en cours de fouille

